



Faculté de médecine et de pharmacie Université de Poitiers

Conditions d'inscription

En application de la réglementation en vigueur (décret n° 2013-798 du 30 août 2013), les candidats à une inscription en vue du certificat de capacité d'orthophoniste doivent justifier:

soit du baccalauréat

soit du diplôme d'accès aux études universitaires (DAEU)

soit d'un diplôme français ou étranger admis en dispense ou équivalence du baccalauréat en application de la réglementation nationale

soit d'une qualification ou d'une expérience jugées suffisantes, conformément aux dispositions de l'article L. 613.5 du code de l'éducation

Les candidats inscrits en terminale sont autorisés à passer les épreuves de sélection mais leur admission définitive est conditionnée par la réussite au baccalauréat.

Université de Poitiers - 15, rue de l'Hôtel Dieu - TSA 71117 - 86073 POITIERS Cedex 9 - France - Tél : (33) (0)5 49 45 30 00 - Fax : (33) (0)5 49 45 30 50 - webmaster@univ-poitiers.fr



Faculté de médecine et de pharmacie Université de Poitiers

Epreuves

	Epreuves	Modalités	Durée	Noté sur	Coef.
Admissibilité	Maîtrise de la langue, de l'orthographe et de la grammaire et culture générale	QCM*	90 min	20	1
Admission	Dictée	Ecrit	30 min	20	1
	Epreuve orale destinée à évaluer les structures de communication orale, les qualités élocutoires, le comportement	Oral	15 min	20	3

(*) Questionnaire à choix multiples

ADMISSIBILITÉ :

A l'issue des épreuves d'admissibilité, une liste des candidats admissibles est établie. Seuls ces candidats sont autorisés à passer les épreuves d'admission.

ADMISSION :

Lors de l'épreuve orale d'admission, le jury prend en compte dans l'évaluation des aptitudes du candidat, le certificat médical ORL et la mesure d'acuité visuelle.

L'admission définitive résulte des notes obtenues aux épreuves d'admissibilité et d'admission. Notes éliminatoires :
- 0/20 à la dictée

- inférieure à 10/20 à l'épreuve orale

Pour départager les exæquo, il est tenu compte de la note obtenue à l'épreuve orale, puis à la dictée, et ensuite à l'épreuve d'admissibilité.

Le jury arrête la liste des candidats autorisés à s'inscrire en première année du certificat de capacité d'orthophoniste dans la limite du nombre de places fixé par arrêté ministériel.

Il est établi une liste principale et une liste complémentaire afin de tenir compte d'éventuels désistements.

**Les résultats définitifs seront adressés par courrier à chaque candidat
quelques jours après la proclamation de l'admission.**

Université de Poitiers - 15, rue de l'Hôtel Dieu - TSA 71117 - 86073 POITIERS Cedex 9 - France - Tél : (33) (0)5 49 45 30 00 - Fax :
(33) (0)5 49 45 30 50 - webmaster@univ-poitiers.fr



Faculté de médecine et de pharmacie Université de Poitiers

Dates et lieux du concours

DISPONIBILITÉ DU DOSSIER DE CANDIDATURE :

A partir du **jeudi 15 décembre 2016**, cliquez sur le lien <https://ciell2.appli.univ-poitiers.fr/> [<https://ciell2.appli.univ-poitiers.fr/>]
Aucun dossier ne sera transmis par voie postale.

DATE LIMITE DE DÉPÔT DU DOSSIER :

Mercredi 1er février 2017 (*cachet de la poste faisant foi*)

EPREUVES D'ADMISSIBILITÉ (QCM) :

Mardi 4 avril 2017 de 10h à 12h (appel à 9h)
Au Parc des expositions de Poitiers (rue Salvador Allende)

Publication des résultats : **à partir du mardi 18 avril 2017**

EPREUVES D'ADMISSION (DICTÉE + ORAL) :

Mai 2017
A la Faculté de Médecine et de Pharmacie de Poitiers (6 rue de la Milétrie)

Publication des résultats : **mai 2017**



Faculté de médecine et de pharmacie Université de Poitiers

Procédures à suivre pour l'inscription au concours

ETAPE 1 : ETUDIANT

Connexion à l'adresse <https://ciell2.appli.univ-poitiers.fr> [FR - 0 Ko] [https://ciell2.appli.univ-poitiers.fr?ID_FICHE=442501&INLINE=FALSE]. ATTENTION : les navigateurs Google Chrome et Internet Explorer ne fonctionnent pas pour cette application. Merci d'utiliser de préférence Mozilla Firefox.

Enregistrement en tant que candidat pour obtenir un identifiant et un mot de passe.

Cliquer sur « Nouveau dossier » et sélectionner « Orthophonie ». Suivre les instructions pas à pas.

Un courriel sera adressé au candidat pour l'inviter à télécharger et imprimer le dossier.

Cliquer sur « Etat de votre dossier » et télécharger le dossier.

Renvoyer le **dossier imprimé**, accompagné des **pièces justificatives suivantes** :

- Photocopie d'une pièce d'identité valide (carte d'identité ou passeport)
- Photocopie du baccalauréat, du diplôme équivalent et du relevé de notes afférent
- Photocopie des bulletins scolaires de première et de terminale
- Certificat de scolarité pour les élèves inscrits en terminale en 2016/2017
- Pour les personnes demandant un aménagement au titre d'un handicap : Lettre motivée + certificat médical
- Curriculum vitae
- Un chèque de 80 € pour frais de dossier, libellé à l'ordre de l'agent comptable de l'université de Poitiers
- 3 timbres **rouges ou verts autocollants au tarif normal ou lettre verte** (affranchissement 20 gr)

Seuls les candidats autorisés à participer aux épreuves d'admission (en mai 2017) devront produire les documents suivants, le jour de l'oral :

- Audiométrie tonale et vocale : établie par un médecin spécialisé en ORL
- Mesure d'acuité visuelle avec et sans correction : réalisée par un médecin ophtalmologiste

Ces examens doivent avoir été réalisés moins d'un an avant le début des épreuves.

ETAPE 2 : ADMINISTRATION

Envoi d'un accusé de réception par courriel dès réception du dossier à l'école.

Enregistrement de la candidature qui clôture la procédure d'inscription.

Envoi par courrier de la **convocation** aux épreuves d'admissibilité, environ une semaine avant les épreuves.

Tout dossier incomplet ne sera pas pris en compte.

Université de Poitiers - 15, rue de l'Hôtel Dieu - TSA 71117 - 86073 POITIERS Cedex 9 - France - Tél : (33) (0)5 49 45 30 00 - Fax : (33) (0)5 49 45 30 50 - webmaster@univ-poitiers.fr

Université
de Poitiers



Faculté de médecine et de pharmacie Université de Poitiers

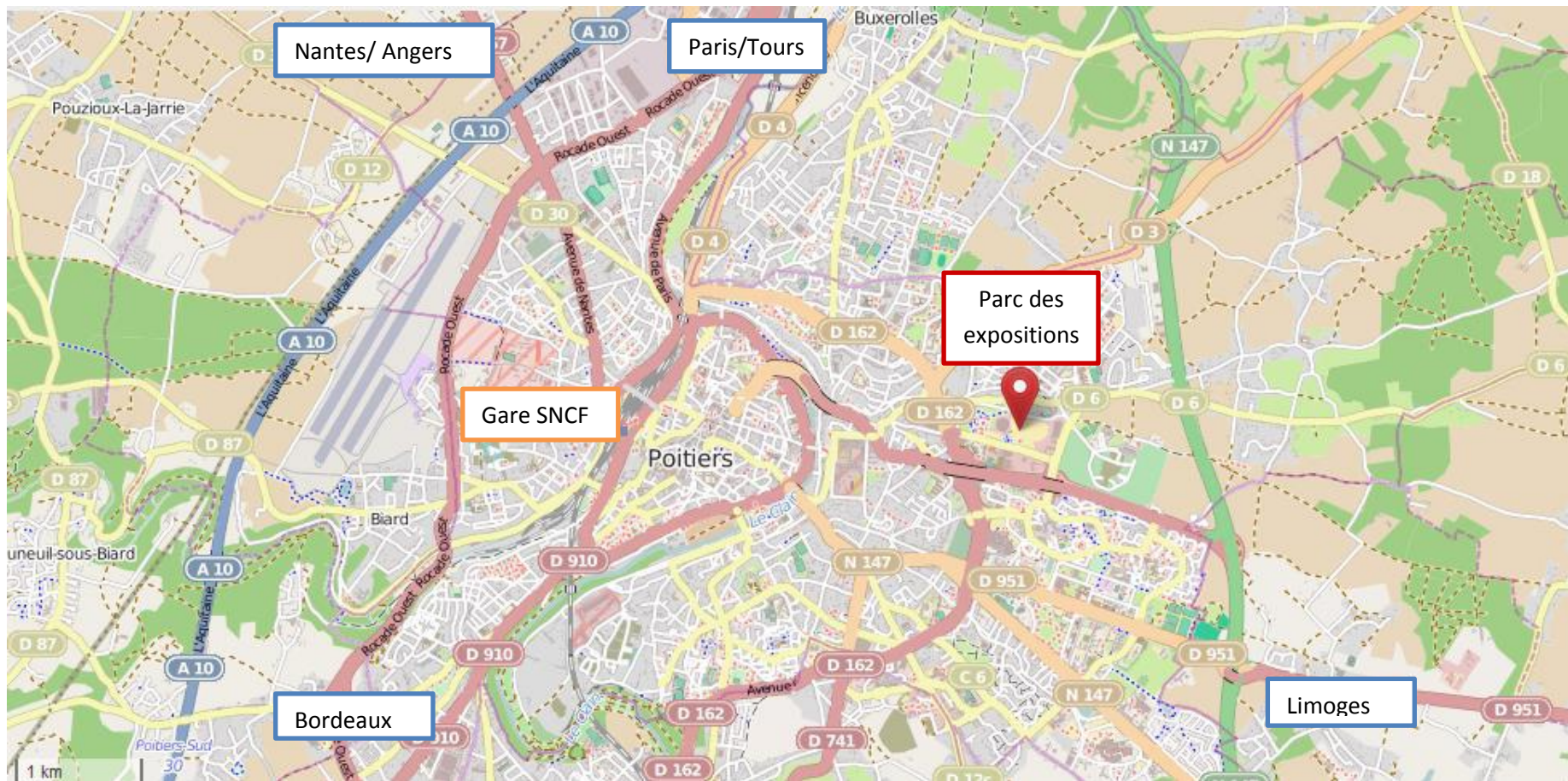
Le jour du concours

Les candidats devront se présenter munis de leur **convocation** et d'une **pièce d'identité valide** (carte d'identité ou passeport).

Sans ces documents, l'accès à la salle du concours leur sera interdit.

Pour les épreuves d'admissibilité, l'usage de tout dictionnaire, matériel électronique ainsi que téléphone portable est rigoureusement interdit. Le candidat devra se munir d'un stylo ou d'un feutre noir et ne pas utiliser de correcteur blanc ; les réponses non lues par le lecteur optique sont comptées comme fausses, sans recours possible.

Université de Poitiers - 15, rue de l'Hôtel Dieu - TSA 71117 - 86073 POITIERS Cedex 9 - France - Tél : (33) (0)5 49 45 30 00 - Fax : (33) (0)5 49 45 30 50 - webmaster@univ-poitiers.fr



plan en ligne : <http://www.openstreetmap.org/?mlat=46.5822&mlon=0.3754#map=16/46.5822/0.3754>

DEPART DE LA GARE DE POITIERS : Voir « information navette bus »

HEBERGEMENT

L'association pour les étudiants en orthophonie de Poitiers ([ALEOP](#)) vous propose un hébergement chez les étudiant(e)s la veille et le soir (si besoin) du concours.

Mais Attention!!! Le nombre de places est malheureusement limité!

Si vous êtes intéressé(e) merci de prendre contact à cette adresse: hebergementconcourspoitiers@gmail.com

Hôtels :

Voici 2 sites de réservation d'hôtels en ligne. Les liens proposés pointent sur leur page dédiée à Poitiers et sa proximité.

Cybevasion
www.cybevasion.fr

Federal Hotel
fr.federal-hotel.com

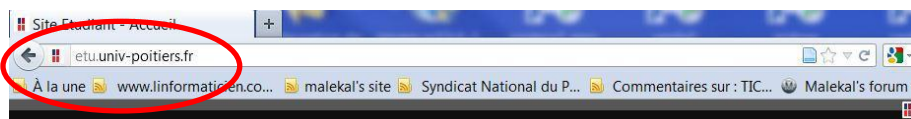
Gites de France de la Vienne

33 Place Charles de Gaulle - BP 287 - 86007 Poitiers Cedex
tél : 05 49 37 48 54 - fax : 05 49 37 48 49



Etape 1 – Pour consulter vos notes, vous devez d’abord activer votre compte SEL (Service En Ligne)

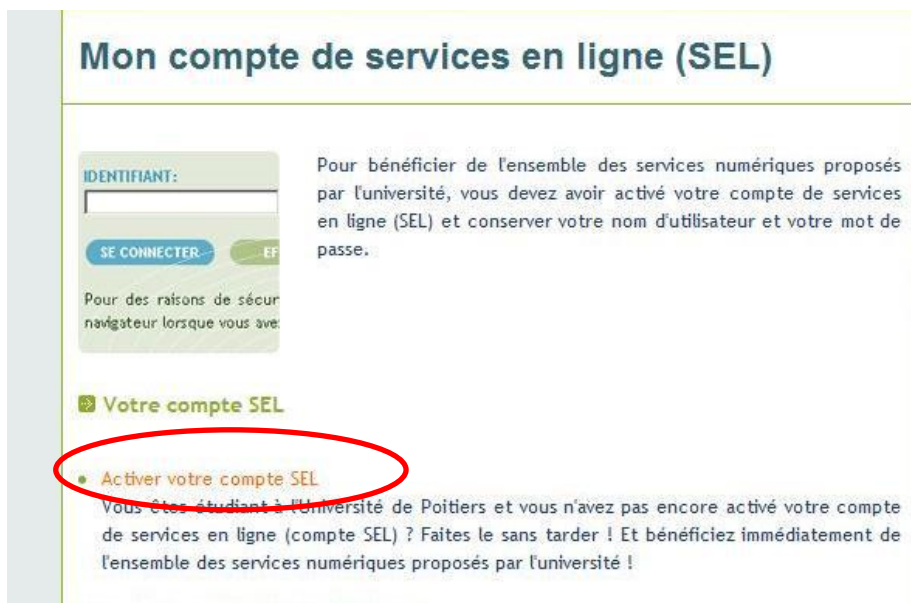
Aller sur le site <http://etu.univ-poitiers.fr>



Dans le menu INCONTOURNABLE,
cliquer sur « activation du compte SEL »



Cliquer ensuite sur « activer votre compte SEL »



Prendre connaissance de la charte du bon usage des moyens informatiques de l'Université de Poitiers et cochez la case.

Cliquer ensuite sur le rectangle gris « activer mon compte sel »

Activation du compte de services en ligne

Une adresse électronique et bien d'autres services !

En activant votre compte de services en ligne (compte SEL), vous bénéficiez automatiquement d'une adresse électronique de type "prenom.nom@etu.univ-poitiers.fr" (sauf cas de doublons).

Votre compte SEL vous donne également accès à l'ensemble des services numériques proposés par l'Université de Poitiers :

- accès au système d'information documentaire de la bibliothèque universitaire ;
- accès à la plateforme pédagogique de l'université ;
- accès à la plateforme d'autoformation en ligne du C2i ;
- accès à la plateforme d'apprentissage en ligne de la Maison des Langues ;
- accès à votre bureau virtuel ;
- inscription aux activités sportives du SUAPS ;
- connexion au réseau sans fil (WIFI) de l'université ;
- accès aux postes de travail des salles informatiques en libre accès (selon UFR) ;
- et bien d'autres services...

Je certifie avoir pris connaissance de la [charte du bon usage des moyens informatiques de l'Université de Poitiers](#) et l'accepter sans restriction.

Activer mon compte SEL

→ et bien d'autres services...

Je certifie avoir pris connaissance de la [charte du bon usage des moyens informatiques de l'Université de Poitiers](#) et l'accepter sans restriction.

Activer mon compte SEL

Saisir votre numéro d'étudiant (ce numéro figure sur votre convocation) ainsi que votre date de naissance

Identification

Pour vous identifier, veuillez saisir :

Votre numéro d'étudiant (présent sur votre carte d'étudiant) :

Votre date de naissance (au format jj/mm/aaaa) :

Valider

Activation du compte de services en ligne

Mot de passe

Choix du mot de passe

Pour activer votre compte de services en ligne, vous devez choisir un mot de passe. Ce dernier doit contenir au moins 8 caractères (sans caractères accentués, ni "ç") et répondre au minimum à 3 des 4 critères de sécurité suivants, pour être un mot de passe robuste :

- des lettres en minuscule ;
- des lettres en majuscule ;
- des chiffres ;
- des signes de ponctuation.

Votre mot passe :

Confirmez votre mot de passe :

Force de votre mot de passe :

Réinitialisation du mot de passe

En cas de perte de votre mot de passe, vous devrez fournir la réponse à l'une des questions qui vous sont proposées.

Choisissez une question dans la liste :

 ▼

Votre réponse

Valider

Choisir votre mot de passe en tenant compte des contraintes de mot de passe.

Choisir une question et indiquer une réponse adéquate. Utiliser de préférence une question et une réponse qui ne risque pas de changer.

Si vous n'avez pas respecté les contraintes, un message d'alerte s'affichera pour modification.

Votre mot passe :

Confirmez votre mot de passe :

Force de votre mot de passe :

Mot de passe trop court (minimum 8 caractères)

Dans le cas contraire, vous aurez le message suivant : « mot de passe robuste »

Choix du mot de passe

Pour activer votre compte de services en ligne, vous devez choisir un mot de passe. Ce dernier doit contenir au moins 8 caractères (sans caractères accentués, ni "ç") et répondre au minimum à 3 des 4 critères de sécurité suivants, pour être un mot de passe robuste :

- des lettres en minuscule ;
- des lettres en majuscule ;
- des chiffres ;
- des signes de ponctuation.

Votre mot passe :

Confirmez votre mot de passe :

Force de votre mot de passe :

Mot de passe robuste ✓

Après validation, vous aurez une confirmation.

Activation du compte de services en ligne

Confirmation

Félicitations !

Votre compte de services en ligne est activé. Voici vos paramètres personnels :

Vos informations personnelles (compte SEL) :

- Nom complet : Compte de démonstration
- Code étudiant : 30000000
- Login ou nom d'utilisateur : demo
- Mot de passe : Ads,15!Tgs56
- Adresse électronique : demo@etu.univ-poitiers.fr
- Mobile : 0606060606

Informations pour retrouver votre mot de passe :

- Question : Le nom de jeune fille de ma mère
- Réponse : démonstration

Paramètres de votre messagerie :

- Serveur de courrier entrant (POP, IMAP) : mail.univ-poitiers.fr
- Serveur de courrier sortant (SMTP) : smtp.univ-poitiers.fr
- Login ou nom d'utilisateur : celui de votre compte SEL
- Mot de passe : celui de votre compte SEL

Les services à votre disposition :

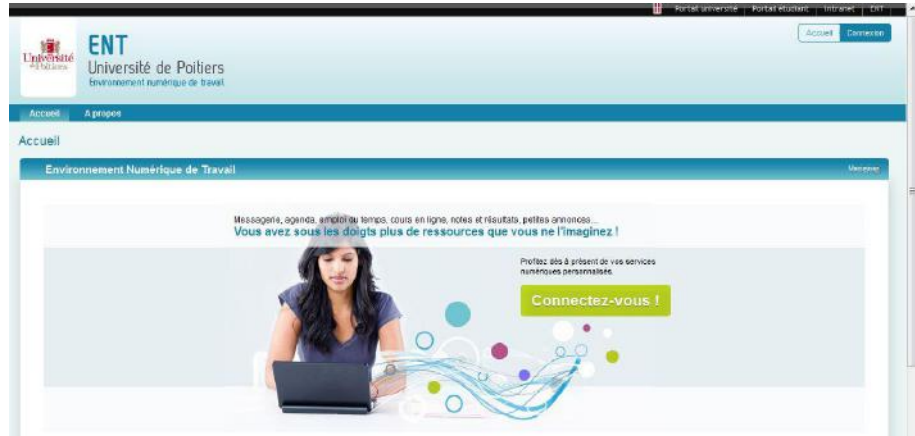
- Retrouvez tous vos services en ligne sur votre [environnement numérique de travail](#).

[Quitter](#)

Etape 2 – Consulter vos notes

Allez sur le site :

<https://ent.univ-poitiers.fr/>



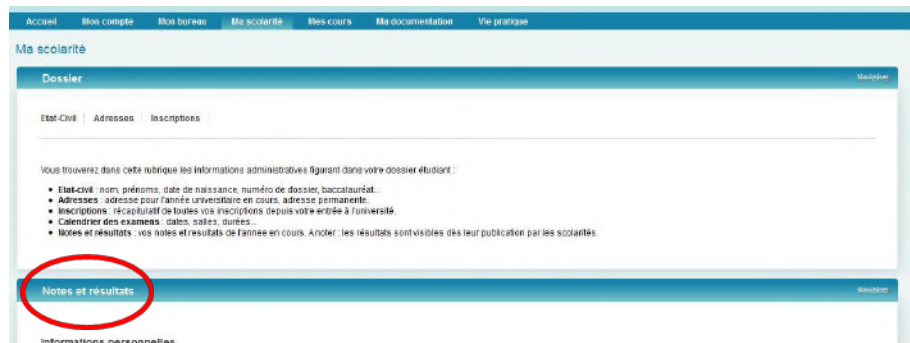
Entrez votre identifiant et votre mot de passe de compte SEL (services en ligne).



Vous avez le menu suivant :

Vous avez accès à un menu :

« Notes et résultats »



Notes et résultats

Informations personnelles

Nom et prénom
Date de naissance
Numéro de dossier

Relevés de notes disponibles (publiés par votre service de scolarité)

Attention : les notes proposées sont soumises à la délibération du jury.

Aucun relevé n'a été publié par le service de scolarité pour vos inscriptions.

Notes et résultats

[Retour](#)

Informations personnelles

Nom et prénom

Date de naissance

Numéro de dossier

Relevés de notes disponibles (publiés par votre service de scolarité)

Attention : les notes proposées sont soumises à la délibération du jury.

▶ 2006

▼ L1 Droit groupe A(Session 2) [publié à partir du 11/07/2007]

[Imprimer la version PDF](#)

Code	Type	Libellé	Année	Session	Note	Résultat	Mention	Crédits
D1D011 - 400	VET	L1 Droit groupe A	2006	2	10 /20	Admis	Passable	60
D1D0007U	ELP	U1 -S1 - Coef. 2	2006	1	19,75 /40 (+0,25)	Admis		12
D1D0015C	ELP	- Introduction historique au droit cours	2006	2	1 /10			
D1D0016C	ELP	- Introduction au droit pénal cours	2006	2	3,25 /10			
D1D0017C	ELP	-Sociologie politique cours	2006	2	6 /10			